

# Les étapes du projet

2024	2025/2026	À partir de 2026
<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>er</sup> janvier: <b>Scission de la copropriété</b></li> <li>Été 2024: Aménagement du chemin des écoliers</li> <li>Rentrée 2024: Aménagement et ouverture aux écoles d'un <b>jardin pédagogique</b></li> <li>Fin 2024: Aménagements provisoires pour apaiser le <b>parvis des écoles</b></li> <li>Mai/décembre 2024: <b>Ateliers de travail avec chaque copropriété</b> dans le cadre du projet de résidentialisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Début des 1<sup>ers</sup> travaux de réaménagement de la <b>boucle sud de circulation</b></li> <li><b>Premières démolitions</b> (Arche Bâtiment I)</li> <li>Livraison du <b>nouveau parc public</b></li> <li>Lancement du <b>raccordement des copropriétés au réseau de chaleur</b></li> <li>Début des 1<sup>ers</sup> travaux de <b>réaménagement de la dalle O</b> (stationnements)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Réaménagement de la dalle R</b> (entre bâtiments L et K)</li> <li>Aménagement de l'ensemble des <b>espaces paysagers et piétons</b></li> <li>Réaménagement de la <b>rue Fabri de Pereisc</b></li> <li>Livraison de la <b>nouvelle place publique des Cévennes</b></li> <li>Des travaux de <b>réhabilitation</b> des copropriétés et de résidentialisation</li> <li>Démolition du <b>bâtiment M</b></li> </ul>
<p><b>Tout le long du projet:</b> Poursuite des acquisitions et des accompagnements pour le relogement des bâtiments démolis</p>		



## L'information et les échanges se poursuivent à la Maison du projet:

- Lundi 14h-17h**  
Accompagnement de l'amélioration de l'habitat - Copropriété des Cévennes - Projet urbain
- Mardi 9h-12h/14h-17h**  
Accompagnement relogement
- Jeudi 9h-12h**  
Accompagnement à l'amélioration de l'habitat
- Jeudi 14h-17h**  
Projet Urbain

Retrouvez nos équipes au sein de la **Maison du projet Cévennes pour participer à ce projet commun:**  
Maison du projet  
509 rue Paul Rimbaud,  
34070 Montpellier  
contact.renovationcevennes@sa3m.fr  
04 67 13 63 10



Venez rencontrer **Radia TIKOUK**, votre adjointe de quartier les mardis et mercredis de 9h à 12h sur rendez-vous uniquement à la Maison pour tous Paul Emile Victor 1247, Avenue Louis Ravaz 04 34 46 68 51

# Les cévennes

OUVRIR, VIVRE, S'ÉPANOUIR

## Un quartier qui se transforme avec vous et pour vous.



**Lettre du projet n°4**  
Juin 2024

La réunion publique organisée le 9 mars 2024 au collège Simone Veil a été l'occasion de présenter l'**avancement et les évolutions du projet de transformation des Cévennes**. Celui-ci fait l'objet d'un investissement de **plus de 50 millions d'euros**, avec le soutien de nombreux partenaires dont l'ANRU, l'État et l'ANAH.

Depuis deux ans maintenant, nous menons des actions concrètes (comme le réaménagement de la contre-allée Ravaz) et de nombreux temps d'échanges et de concertation avec les habitantes et habitants ont été organisés.

Ce qui nous permet aujourd'hui de **proposer des modifications du projet initial qui prennent en compte tous ces avis et propositions**.

La **restructuration des commerces** a aussi été engagée pour amener une offre diversifiée et qualitative, tout en maintenant sur place les commerces essentiels à la vie du quartier.

**En 2024**, l'accent est mis sur des actions comme **l'ouverture aux écoles d'un jardin au sein du futur parc public, des aménagements le long du chemin des écoliers, la poursuite du relogement des ménages impactés par les démolitions**, etc.

Des **projets culturels, sportifs et solidaires** seront aussi déployés avec les associations. L'inauguration de **nouveaux locaux** dans la Maison de quartier Chabrol pour les associations AVEC (ouverture d'un Lieu d'Accès Multimédia) et la Maison de santé pluridisciplinaire des Cévennes (actions de médiation santé) s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

**N'hésitez pas à venir rencontrer les équipes à la Maison du Projet des Cévennes.**



**Michaël Delafosse**  
Maire de Montpellier  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



**Clara Gimenez**  
Déléguée à la Politique de la ville et à la Cohésion sociale  
Conseillère municipale de Montpellier

# Ouvrir le quartier sur la ville et améliorer le cadre de vie

## LES OBJECTIFS DU GRAND PROJET URBAIN

1

### Aménagement d'une place publique et commerçante

Démolition du bâtiment M pour permettre la création de la place et le réaménagement de son parvis en bordure de l'avenue Louis Ravaz. En parallèle, des actions de redynamisation et de diversification du commerce sont menées.



2

### Création d'un nouveau parc public pour les habitants

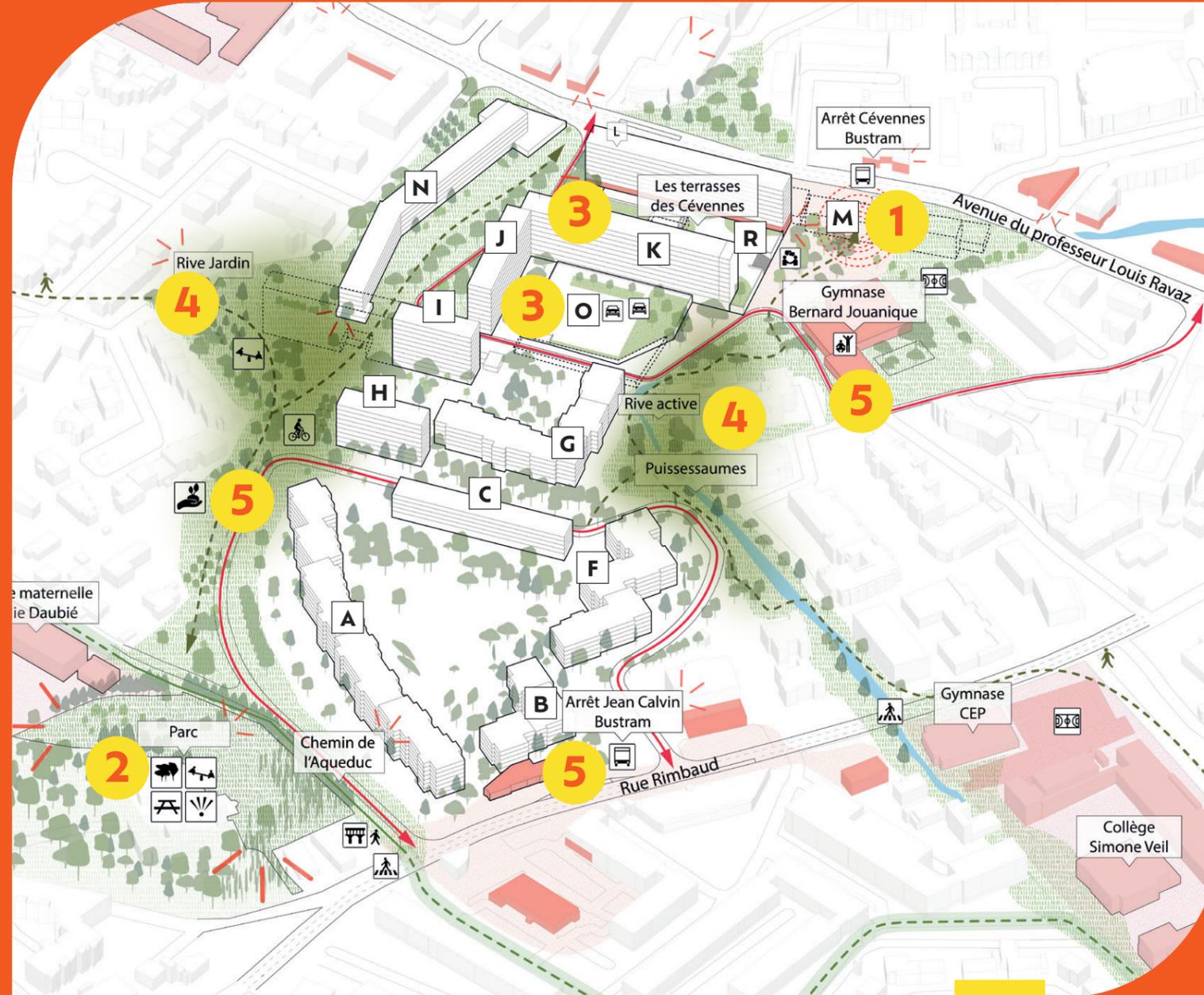
Plus de 5000m<sup>2</sup> en belvédère le long du chemin de l'Aqueduc. Dès la rentrée 2024, aménagement d'une mare pédagogique et possibilité de faire «l'école hors les murs» pour les élèves du groupe scolaire Daubié et Bres.



3

### Restructuration des dalles O et R

Aménagement de nouveaux stationnements sécurisés et d'un lieu de vie et de rencontres sur la dalle R entre les bâtiments K et L.



4

### Développement des espaces verts et des aires de jeux pour les familles

- Aménagement de nouveaux espaces verts, conservation et protection des arbres existants.
- Désimperméabilisation et plantations supplémentaires pour faire face aux fortes chaleurs
- Création des espaces de jeux séparés de la circulation



5

### Sécurisation de la desserte de la copropriété via deux voies publiques

Deux nouvelles boucles de circulation indépendantes pour éviter les raccourcis entre l'avenue du professeur Louis Ravaz et l'avenue Paul Rimbaud.

En complémentarité à l'échelle globale du projet, des aménagements liés aux mobilités douces (piétonnes, cyclistes...) et la création à terme de deux arrêts de Bustram sur Ravaz et Rimbaud.



## Les 12 nouvelles copropriétés sont concernées.

Dans la continuité de la scission de la grande copropriété effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et l'adoption du Plan de Sauvegarde depuis 2023, les concertations et échanges se poursuivent avec chaque nouvelle copropriété autour de la résidentialisation, du stationnement, des espaces extérieurs, de la gestion des déchets...